

**COMPLÉMENTS DE PROSPECTIONS DES POPULATIONS NICHEUSES  
DE CHOUETTES CHEVÊCHES, *Athene noctua*,  
DANS LE SUD SEINE ET MARNAIS EN 2007**

Par Nicolas FLAMANT

### **Introduction**

Ce travail est une suite logique au travail fourni par les bénévoles du groupe chevêche de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau. Les treize acteurs de 2006 se sont pour la plupart remis à l'écoute en 2007 et ont été rejoints par de nouveaux motivés. Après un premier état des lieux ayant permis de contacter pas moins de 29 sites occupés en 2006, la volonté s'est portée sur l'agrandissement de la zone ciblée de manière à trouver de nouvelles zones ainsi que sur la prospection des zonages intermédiaires créés en 2006 sans nécessairement confirmer les précédents sites occupés. Ce compte-rendu présente donc le bilan des séances d'écoute organisées en 2007 auxquelles quelques observations de 2008 sont ajoutées.

### **Contexte de l'étude**

L'ANVL a poursuivi son action suite à la présentation de ses résultats 2006 devant le réseau Chevêche Île-de-France. Une synthèse a été précisée dans le bulletin Chevêche Infos de la LPO Mission rapaces (39-40). Rappelons qu'un total de 29 sites différents étaient occupés selon le statut suivant : 2 couples, 21 mâles chanteurs et 8 individus. Des hypothèses avaient été émises concernant d'éventuels échanges et liens entre populations en 2006. Les prospections 2007 se sont donc orientées pour vérifier ou infirmer ces hypothèses et évaluer si les noyaux de populations seine-et-marnaise de Chouettes chevêches et les couples plus isolés forment une population continue. Les échanges et le brassage génétique induits en favoriseraient alors sa viabilité à long terme.

La dégradation lente et le morcellement de l'habitat de l'espèce font que les échanges ont tendance à devenir limités et aléatoires, faute de continuités écologiques.

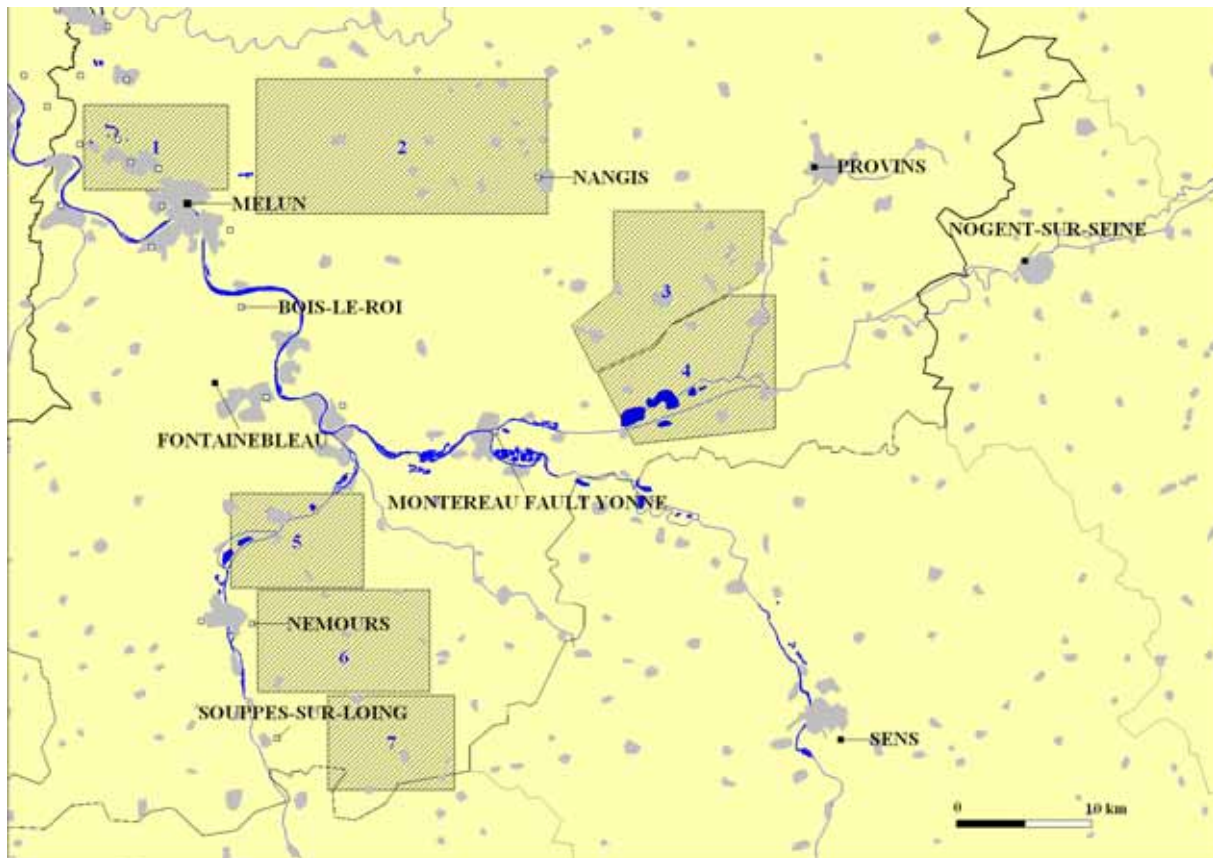
### **Zone d'étude**

La zone d'étude globale a été légèrement élargie du fait des hypothèses citées par FLAMANT (2006). Les entités paysagères prospectées sont toutefois semblables. Le pays de Bière et de Fontainebleau, dans lequel est incluse l'aval de la vallée du Loing, a vu des équipes placer des points d'écoute en raison d'une hypothétique liaison au nord (zone 1) entre la micro population du Gâtinais et celle de Brie humide/Brie centrale (zone 2) (contournement de la forêt de Fontainebleau et de la ville de Melun).

La Brie humide à cheval sur la Brie centrale et le Montois ont été échantillonnés (zone 3). Une partie des points d'écoute placés en 2006 ont été repris en 2007. De nouveaux ont été greffés afin d'augmenter la pression de prospection sur le secteur étant donné la présence de sites occupés isolés en 2006.

La Bassée (vallée de la Seine, zone 4) a été couverte en partie de Châtenay-sur-Seine à Bray-sur-Seine avec une pression équivalente sur les deux rives. La présence de corps de fermes isolées ou non et d'espaces ouverts ont motivé ce choix. Néanmoins, il est à craindre un fort taux de boisement au nord de Bray-sur-Seine (isolant les prairies) qui n'est pas favorable à l'espèce. Le sud de la vallée n'a pas été prospecté du fait de la présence exclusive de grandes cultures.

Au sud (zones 5, 6 et 7), le paysage du Bocage Gâtinais et le sud du pays de Bière ont été particulièrement suivis en comblant les vides non échantillonnés en 2006. Ce secteur, présentant les densités les plus élevées l'an passé, est l'un des plus préservés. L'élevage domine encore les activités agricoles en fond de vallées du Lunain et de l'Orvanne, ponctuant les prairies de poteaux de clôture (zone de chasse) et de vergers de haute tige entretenus. Les fermettes marquent chacun des villages en périphérie et en leur centre. Tous les éléments favorables à l'espèce semblent réunis.



*Zones prospectées par les bénévoles de l'ANVL en 2007*

### **Méthode**

La méthode est la même que celle utilisée en 2006 (FLAMANT, 2006). Elle est basée sur la technique de la repasse décrite dans l'ouvrage de GENOT (2005).

Préalablement aux écoutes nocturnes, les points d'écoute ont été placés lors de reconnaissances diurnes permettant de localiser les sites favorables, connus comme étant des corps de fermes avec des espaces ouverts à proximité, des vergers, prairies pâturées ou non, alignements d'arbres, tas de pierres, ... Les corps de ferme ont été largement privilégiés étant donné leur très bonne contribution en 2006.

Rappelons que la repasse a été utilisée uniquement à deux reprises en début de période de reproduction (entre février et avril pour la majorité des écoutes) afin de ne pas trop perturber les couples en place. Les deux passages équivalent à 3 minutes de diffusion de repasse par point.

### **Représentativité des données**

156 points d'écoute ont été placés et suivis au moins 2 fois entre février et mai 2007 ce qui représente environ 18 soirées passées pour l'ensemble du groupe. Toutes les prospections ont été réalisées dans les mêmes conditions météorologiques (ciel dégagé, absence de vent, température assez douce et absence de pluie) mais à des dates parfois différentes (selon la disponibilité des bénévoles). Les inventaires ne se sont déroulés que lors de la première partie de soirée (du coucher du soleil à environ minuit). L'ordre de passage sur les points d'écoute a été inversé lors de la seconde écoute un mois plus tard afin de minimiser l'effet temporel sur un même point au cours de la soirée.

## Résultats

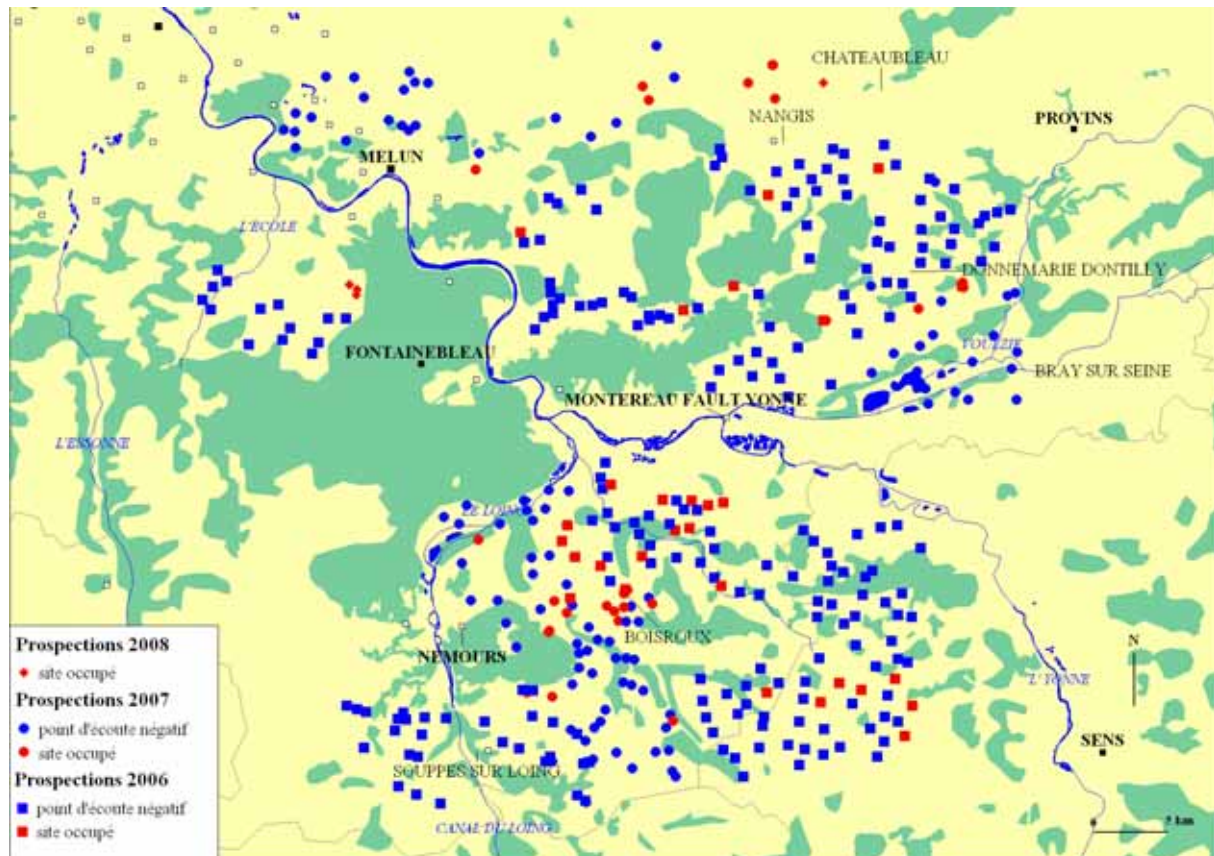
Les données positives sont exploitées en terme de sites occupés. La Chouette chevêche a été contactée sur 28 sites différents. Les données ont été interprétées selon les statuts de reproduction suivants :

### *Bilan de la population locale 2007*

Couples nicheurs	Couples	Mâles chanteurs	Individus
0	7	21	0

Une quarantaine de points sont communs avec 2006, certains confirmant le statut de l'an passé, d'autres le faisant évoluer.

Au final, de façon cumulée pour la méthode de repasse et en admettant que les sites occupés en 2006 le sont toujours, un total de 56 sites sont fréquentés par la Chouette chevêche. Il faut ajouter à ces derniers les trois couples nicheurs du Gâtinais suivis par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français ainsi qu'un contact ponctuel de 2008 : 1 individu le 3/06/2008 observé dans un hameau de La Croix-en-Brie/Brizon. Le site occupé se trouve au sein d'un ensemble de deux fermes en activité joutées par quelques prairies pâturées par des ovins et entrecoupées par un ruisseau. La grande culture domine tout autour. Une mare rurale subsiste au cœur du hameau. **Au moins 60 sites sont occupés par la Chouette chevêche sur le secteur prospecté.**



*Représentation des points d'écoute positifs*

## Discussion

La cartographie ci-dessus met en évidence une barrière séparant plusieurs contacts pourtant proches à vol d'oiseau. Au nord-ouest, le massif de Fontainebleau juxtaposé à l'agglomération melunaise semble créer un véritable obstacle tant certains sites occupés sont isolés (couples nicheurs de la plaine de Bière). L'hypothèse émise l'an passé consistant à imaginer que les oiseaux puissent contourner ces barrières par le nord paraît difficilement envisageable. Les points d'écoute placés juste

au nord de Melun se sont d'ailleurs révélés négatifs à part pour l'un d'entre eux davantage proche de la population de Brie humide (plus à l'est). Cependant, rappelons que la méthode de la repasse permet de dénombrer 80 à 90 % des chanteurs (EXO & HENNES, 1978) et qu'il est donc possible qu'un individu n'y réagisse pas. Les techniques de marquage (pose de bagues) et de contrôles permettraient d'y répondre certainement. Le sud du massif de Fontainebleau semble également dépourvu de site occupé montrant ainsi soit l'absence de dispersion dans ce secteur et/ou l'absence de site favorable à l'espèce.

Les prospections 2007 apportent des compléments aux noyaux de populations constatés en 2006. D'une part, les quelques sites occupés se trouvant au nord de la Seine sont plus nombreux montrant que la population n'est pas si isolée qu'il n'y paraissait. Un total de 21 sites occupés (cumulés avec 2006) est trouvé sur les entités paysagères du Montois, de la Brie humide et de la Brie centrale. Nos contacts s'étendent au nord jusqu'à La Croix-en-Brie, nouveau site détecté aléatoirement en 2008. Ce secteur au nord de Nangis paraît également très favorable à l'espèce mais n'a pas été échantillonné finement. Le secteur de Donnemarie-Dontilly a été de nouveau prospecté en 2007. Il résulte les mêmes points positifs qu'en 2006. Toutefois, une nouvelle équipe a complété la zone à l'Est et a permis d'affiner un site occupé l'an passé à deux cantons réels sur la même commune (Luisetaines). La densité s'élève à 1 site occupé pour une maille de 36 km<sup>2</sup> soit 0.03 mâle chanteur au km<sup>2</sup>.

Le Bocage Gâtinais a quasiment été prospecté dans sa totalité. Sur les quelques 500 km<sup>2</sup> que comptent cette entité paysagère, 420 ont bénéficié du protocole lancé en 2006. Il résulte une densité de 0.07 mâle chanteur au km<sup>2</sup>. Le noyau se trouve entre les vallées du Lunain au sud et de l'Orvanne au nord sur les communes de Villemaréchal, Boisroux et Treuzy-Levelay. Les sites occupés sont des corps de ferme encore en exploitation. Toutes sont proches de zones ouvertes favorables à la chasse. A titre de comparaison, les Vosges du Nord accueillent une densité de 0,09 couple nicheur/km<sup>2</sup>, pour une surface échantillonnée à peu près équivalente (437 km<sup>2</sup>, GENOT, 2006) ce qui fait partie des plus faibles enregistrées et connues à ce jour en France. Les densités les plus élevées sont relatées notamment sur l'Île d'Oléron avec 6,7 mâles chanteurs/km<sup>2</sup> sur 18 km<sup>2</sup> (BRETAGNOLLES et al., 2001) ainsi que dans le Livradois-Forez avec 1,65 mâle chanteur/km<sup>2</sup> sur 43 km<sup>2</sup>. La densité de la population seine-et-marnaise du Bocage-Gâtinais est donc inférieure à ces moyennes nationales mais s'approche de celles de la Montagne de Reims (0,08) et des Cévennes (0.12) et dépasse même celle de la Lorraine atteignant 0.01 mâle chanteur/km<sup>2</sup> (GENOT, 2006).

## Perspectives

Une surface d'environ 80 hectares reste à prospecter au sein du Bocage Gâtinais afin de disposer des densités exactes. Ces secteurs seront probablement prospectés en 2009.

Des habitants des communes densément peuplées par l'espèce seraient désireux d'accueillir des nichoirs. Si ces installations sont rapidement utilisées, du marquage pourrait être entrepris sur les jeunes et femelles en majorité et sur des mâles adultes ponctuellement se réfugiant dans le nichoir pour la journée, durant les périodes appropriées.

## Conclusion

Les résultats cumulés de 2006 et 2007 sont encourageants du fait que nous n'imaginions pas la présence de l'espèce en tant de sites. Toutefois, au regard de la densité correspondante, les populations du sud de la Seine-et-Marne paraissent bien fragiles dans un contexte d'urbanisation grandissante, d'augmentation du trafic routier et de dénaturaion de ses biotopes. Ces menaces semblent bien réelles comme le montre les fractures séparant chacune des populations (villes, intensification des pratiques, destruction de l'habitat).

Ces inventaires permettent de dresser un premier état des lieux de la Chouette chevêche. Cependant, il semble désormais nécessaire de savoir si les populations sont viables à long terme et des techniques de marquage serviraient à mettre en évidence d'éventuelles immigrations venant brassier génétiquement les populations. Une recherche des nids et la pose de nichoirs dans les zones favorables

mais non occupées permettraient de marquer des oiseaux dans le cadre du programme régional de baguage de l'espèce placé sous la responsabilité du Muséum National d'Histoire Naturelle.

En parallèle, et comme l'ont déjà démontré de nombreux spécialistes de l'espèce, il est essentiel de conserver l'habitat de la Chouette (GENOT, 2006). Localement, il repose sur l'élevage en fond des vallées de l'Orvanne et du Lunain, sur la présence de vergers de haute tige et de bâtiments agricoles. Cette préoccupation est déjà actuelle dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français à l'ouest du massif de Fontainebleau. Il semblerait également judicieux qu'un organisme similaire ou non dans le Bocage Gâtinais se préoccupe du maintien de l'espèce.

Considérée par SIBLET (1988) comme nicheuse peu commune, ce statut n'a guère évolué même si les effectifs actuels sont supérieurs à ceux estimés à l'époque. Une sous estimation des effectifs dans les années 80 a probablement conduit à ce « 20 couples nicheurs ».

### Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement les bénévoles du groupe chevêche de l'association : Aurélie CHANU, Jacqueline DESCOTILS, Fabrice HERBLOT, Cécile HIGNARD, Cécile LARIVIERE, Ivan LISIECKI, Eric MARTIN, Jean Pierre MERAL, Jean Noël MERCEREAU, Christophe PARISOT, Lisa PERSON, Michel RIFFE et Sébastien SIBLET.

Merci également à Muriel PENPENY, responsable du programme de recherche et de baguage en Région parisienne pour son travail de relecture.

J'exprime ma reconnaissance également à l'équipe du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français en charge des suivis de l'espèce pour m'avoir transmis leurs données 2007.

### Bibliographie

**BRETAGNOLLE V., BAVOUX C., BURNELEAU G. & VAN NIEUWENHUYSE D.** in GENOT J.-C., LAPIOS J.-M., LECOMTE P. & LEIGH R.S., 2001. – Abondance et distribution des Chevêches d'Athéna : approche méthodologique pour des enquêtes à grande échelle en plaine céréalière. *Ciconia* 25 : 173-184.

**FLAMANT N., 2006.** – Prospections des populations nicheuses de Chouettes chevêches, *Athene noctua*, dans le sud seine-et-marnais en 2006. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 82 (2) : 74-79.

**GENOT J.C., 2006.** – La Chevêche d'Athéna, *Athene noctua*, dans la réserve de la Biosphère des Vosges du Nord de 1984 à 2004. *Ciconia*, 29 : 1-272.

**LECOMTE P., 1995.** – Le statut de la Chouette chevêche, *Athene noctua*, en Ile de France. Evolution et perspectives. *Alauda*, 63 (1) : 43-50.

**SIBLET J.-Ph., 1988.** – Les oiseaux du massif de Fontainebleau et de ses environs. Faune d'Europe. Ed. Lechevalier – R. Chabaud, Paris. 286p.